

Recueil des actes administratifs

■ n° 391

22 avril 2022

Pages 9695 à 9700

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2022-155 du 11 mars 2022 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence des domaines Droit, Économie, Gestion mention Droit et Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais-coréen.....9697

Arrêté n° 2022-201 du 13 avril 2022 portant délégation de signature (Anne Barnabé)....9697

Arrêté n° 2022-218 du 15 avril 2022 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université.....9699

Arrêtés

Arrêté n° 2022-155 du 11 mars 2022 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence des domaines Droit, Économie, Gestion mention Droit et Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais-coréen

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur du Pôle Licences Collegium,

ARRÊTE

Article 1

La commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence des domaines Droit, Économie, Gestion mention Droit et Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – parcours Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais-coréen, pour la rentrée universitaire 2022-2023, est composée comme suit :

- > Agnès Michelot, maîtresse de conférences, présidente
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences
- > François-Xavier Morisset, maître de conférences
- > Xinyu Hu, professeuse certifiée
- > Valérie Systemans, professeuse agrégée

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 mars 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-201 du 13 avril 2022 portant délégation de signature (Anne Barnabé)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2, dernier alinéa,
Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE

Article 1

Délégation est donnée à Madame Anne Barnabé, directrice des relations et des ressources humaines, pour signer au nom du président de l'université :

- > les transmissions ou demandes d'éléments de réponse,
- > les duplicatas de documents originaux,
- > les extraits individuels de décisions collectives signées du président,
- > les états de service pour concours, listes d'aptitude ou examens divers,
- > les notifications de décision de cumul,
- > les déclarations d'accident du travail,
- > les demandes d'immatriculation en sécurité sociale des travailleurs,

- > les documents de liaison avec le centre électronique de la Trésorerie de Limoges, l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (IRCANTEC), la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Pôle Emploi,
- > les certificats de cessation de paiement,
- > les convocations individuelles aux concours organisés par l'établissement : des candidats et des membres du jury,
- > les conventions de formation continue et de réalisation de bilans de compétences des personnels,
- > les attestations d'emploi,
- > les procès-verbaux d'installation,
- > les décisions d'ouverture d'allocations de retour à l'emploi et de mise en paiement,
- > les contrats de vacation,
- > les actes de gestion relatifs à la carrière des personnels BIATSS relevant de la compétence de l'établissement et ceux qui suivent relatifs à celle des enseignants-chercheurs :
 - avancement d'échelon,
 - classement dans le corps,
 - établissement de la liste des candidats autorisés à participer aux concours de recrutement,
 - autorisations de cumul d'activités,
 - octroi ou renouvellement des congés pris par les titulaires, à l'exception des congés pour recherches ou conversions thématiques et des congés parentaux,
 - octroi d'un service à temps partiel pour raison thérapeutique,
 - octroi d'un congé bonifié,
 - octroi d'un congé administratif de deux mois au retour d'une affectation à Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna,
 - ouverture du droit à la prise en charge de frais de changement de résidence,
 - octroi de crédits d'heures des titulaires de mandats électifs des collectivités territoriales,
 - octroi de congés de présence parentale,
 - autorisation d'aménagement des horaires pour les personnels handicapés,
 - exercice des fonctions à temps partiel,
 - octroi des congés des stagiaires (congés annuels, congés d'accompagnement d'une personne en fin de vie, congés pour maternités, adoption ou paternité) et réintégration après congés,
 - octroi des congés de longue maladie et longue durée pour maladie des stagiaires et réintégration après congés.

Article 2

L'arrêté n° 2019-386 du 9 septembre 2019 portant délégation de signature (Lætitia Rubaud) est abrogé.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 13 avril 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2022-218 du 15 avril 2022 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et R. 719-51 à R. 719-112,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,
Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE

Article 1

À l'annexe de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université, sont ajoutées les lignes suivantes :

Nom	Prénom	CRB	SO	Sous SO	Num. délégation	Début
SEMPE	CHRISTOPHE	CRB11	TRANSVERSAL	PIX	2022-218	22/04/2022
TRUGEON	NICOLAS	CRB11	TRANSVERSAL	PIX	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB11	LICENCE		2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB11	LICENCES PROF		2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB11	TRANSVERSAL		2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	CoTNP COLLEGIUM	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB04	P.F.C	DU FST DU OPB	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB04	P.F.C	DU FST PHOTO	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - COURANTOMETRIE	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - SONDES A PRESSION	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - MICROSCOPES POLARISANTS	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - SPECTROPHOTOMETRE	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - EVAPORATEUR ROTATIF	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - POSTE NUM HSC CHEMISTRY	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB01	TRANSVERSAL	PPI COLLEGIUM - CHAMBRE CLIMATIQUE	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB10	CDA	CDA 2022 COLLEGIUM MICROSCOPES POLARISANTS	2022-218	22/04/2022
ZAHZAH	MERIEM	CRB10	CDA	CDA 2022 COLLEGIUM CHAMBRE CLIMATIQUE	2022-218	22/04/2022

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 avril 2022.

Le président
Jean-Marc Ogier